

**Centre de référence en agriculture et
agroalimentaire du Québec (CRAAQ)**

États financiers
30 juin 2009

Le 16 septembre 2009

Rapport des vérificateurs

Aux membres du
Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ),

Nous avons vérifié le bilan de **Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)** au 30 juin 2009 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 30 juin 2009 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.*¹

¹ Comptable agréé auditeur permis n° 19226

« PricewaterhouseCoopers » s'entend de PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l., société à responsabilité limitée de l'Ontario ou, selon le contexte, du réseau mondial de PricewaterhouseCoopers ou des autres sociétés membres du réseau, chacune étant une entité distincte et indépendante sur le plan juridique.

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

Bilan

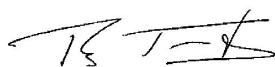
Au 30 juin 2009

	2009 \$	2008 \$
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	23 059	1 813 717
Placements temporaires, 1,50 % à 3,30 %, rachetables, échéant en septembre 2009 et en avril 2010	809 989	432 460
Comptes débiteurs (note 4)	175 569	141 339
Stocks de publications	271 140	291 073
Charges payées d'avance	11 007	3 177
Frais reportés	137 600	91 763
	<u>1 428 364</u>	<u>2 773 529</u>
Dépôt à terme , 4,05 %, échéant en septembre 2010	1 000 000	-
Immobilisations corporelles (note 5)	33 466	60 117
Actifs incorporels (note 6)	90 396	-
	<u>2 552 226</u>	<u>2 833 646</u>
Passif et actifs nets		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges	332 740	423 209
Apports reportés (note 8)	1 517 633	1 758 007
	<u>1 850 373</u>	<u>2 181 216</u>
Actifs nets		
Investis en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	123 862	60 117
Non grevés d'affectations	577 991	592 313
	<u>701 853</u>	<u>652 430</u>
	<u>2 552 226</u>	<u>2 833 646</u>

Engagements (note 11)

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé par le Conseil,



Président du CRAAQ



Président du comité
de vérification

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

État de l'évolution des actifs nets

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2009

			2009	2008
	Investis en immobilisations corporelles et en actifs incorporels \$	Non grevés d'affectations \$	Total \$	Total \$
Solde au début de l'exercice	60 117	592 313	652 430	399 397
Excédent des produits sur les charges	(29 591)	79 014	49 423	253 033
Investissement en immobilisations corporelles et en actifs incorporels	93 336	(93 336)	-	-
Solde à la fin de l'exercice	123 862	577 991	701 853	652 430

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2009

	2009 \$	2008 \$
Produits		
Publications	365 943	581 600
Mandats spécifiques	710 275	1 415 165
Colloques	822 526	665 175
Subventions de fonctionnement	1 120 000	1 044 999
Autres subventions	27 595	13 346
Autres revenus	140 303	93 540
	<hr/> 3 186 642	<hr/> 3 813 825
Charges		
Publications	402 281	615 191
Mandats spécifiques	708 576	1 485 825
Colloques	778 267	564 514
Animation et comités	308 093	297 661
Frais de fonctionnement (non affectés aux projets) (voir annexe)	940 002	597 601
	<hr/> 3 137 219	<hr/> 3 560 792
Excédent des produits sur les charges	<hr/> 49 423	<hr/> 253 033

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

Flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2009

	2009 \$	2008 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	49 423	253 033
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	29 591	26 344
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	-	61
Créances irrécouvrables	90	-
Dépréciation des stocks de publications	22 337	-
	101 441	279 438
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 10)	(396 512)	925 605
	(295 071)	1 205 043
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Variation des placements temporaires et dépôt à terme	(1 377 529)	693 496
Acquisition d'immobilisations corporelles	(27 662)	(12 855)
Acquisition d'actifs incorporels	(90 396)	-
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	-	3 000
	(1 495 587)	683 641
Variation nette de la trésorerie	(1 790 658)	1 888 684
Trésorerie (excédent des chèques sur le solde bancaire) au début de l'exercice	1 813 717	(74 967)
Trésorerie à la fin de l'exercice	23 059	1 813 717
Renseignements supplémentaires		
Acquisition d'immobilisations corporelles incluses dans les comptes créditeurs et charges	-	24 722

Les notes afférentes font partie intégrante des états financiers.

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

1 Statuts et nature des activités

La société, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est considérée en tant qu'organisme sans but lucratif du point de vue fiscal. Mandaté par les organismes du milieu et principalement par le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation (MAPAQ), le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ) a pour mission de contribuer à l'innovation, à la performance, à la pérennité et au rayonnement des entreprises des secteurs agricole et agroalimentaire dans une perspective de développement durable.

Le CRAAQ réalise sa mission grâce à des activités de concertation et de diffusion du savoir auxquelles contribue un vaste réseau de 517 membres experts (527 en 2008). La quarantaine de colloques et de publications réalisés chaque année, les portails Internet, les banques d'information spécialisées et les documents de référence sont autant d'actions de vulgarisation produites par les groupes d'experts appuyés par l'équipe de la permanence du CRAAQ. Grâce à une approche unique de concertation, les membres et les partenaires du CRAAQ mettent en commun leur savoir, partagent des problématiques de secteurs et y répondent par des activités de vulgarisation et de diffusion.

2 Principales conventions comptables

Utilisation d'estimations

Lors de la préparation de ces états financiers, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui touchent les montants présentés dans les états financiers et les notes afférentes. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. De l'avis de la direction, les états financiers ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

Constataion des produits

La société applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits selon le tableau suivant :

Publications	Constaté dans le coût des stocks de publications
Mandats spécifiques *	Lorsque les charges connexes sont engagées
Colloques	Lorsque l'événement a lieu
Subventions	En fonction du contrat

* Les mandats spécifiques font l'objet de contrats dont les livrables et la durée sont déterminés.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

Placements temporaires

Les placements temporaires, inscrits au moindre du coût et de la valeur marchande, sont composés de deux dépôts à terme.

Stocks de publications

Les stocks de publications sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût unitaire est établi en cumulant les différents frais inhérents à la publication, et ce, répartis sur les quantités de la première impression. Lors d'une réimpression, le coût unitaire est calculé en fonction du coût moyen. Toute dépréciation antérieurement comptabilisée peut être renversée lorsque la valeur de réalisation nette des stocks de publications augmente.

Frais reportés

Les frais reportés sont constitués des dépenses engagées, déduction faite des apports reçus, pour les colloques à venir et les publications.

Apports reportés

Les apports reportés sont constitués des revenus encaissés relatifs aux colloques à venir, aux publications à paraître et aux mandats en cours, déduction faite des dépenses relatives engagées.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et l'amortissement est calculé selon la méthode, taux et périodes suivants :

	Méthode	Taux et périodes
Équipements informatiques	Amortissement linéaire	3 et 5 ans
Équipements de bureau	Amortissement linéaire	3 ans

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au moindre de la valeur recouvrable nette et du coût d'acquisition et sont composés de licences, de logiciels d'application et de logiciels d'exploitation. L'amortissement est fondé sur la durée de vie utile estimative des actifs incorporels et est calculé selon la méthode et période suivante :

	Méthode	Période
Licences	Amortissement linéaire	3 à 7 ans
Logiciels	Amortissement linéaire	3 à 7 ans

Imputation des frais de fonctionnement

La société a choisi d'attribuer à ses différents projets les charges salariales ainsi qu'une juste part des coûts des locaux et de l'équipement utilisés par les employés travaillant sur ces projets. La direction choisit d'imputer ces charges de la façon suivante :

Publications	35 % des salaires réels
Mandats spécifiques (selon le type de mandat)	35 % des salaires réels ou 35 % des salaires réels et 10 % des autres dépenses
Colloques	10 % des dépenses totales

Ces frais de fonctionnement ont ainsi été imputés aux différents projets et portés en diminution des frais de fonctionnement généraux.

Instruments financiers

Le chapitre 3855, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des instruments financiers, à savoir les actifs et passifs financiers ainsi que les dérivés.

Cette nouvelle norme définit la comptabilisation des instruments financiers selon leur classement. Les variations entre les évaluations ultérieures sont comptabilisées au résultat net ou à l'actif net, selon le classement des instruments financiers.

La société a effectué le classement suivant :

- La trésorerie, les placements temporaires et le dépôt à terme sont classés comme actifs financiers détenus à des fins de transaction. Ils sont réévalués à la juste valeur du marché à la fin de chaque période et la variation de la juste valeur est constatée au résultat net.

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

- Les comptes débiteurs et les comptes créditeurs et charges sont classés respectivement comme prêts et créances et autres passifs financiers. Après leur évaluation initiale à la juste valeur, ils sont évalués au coût après amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Lors de l'application initiale, les rajustements à la valeur comptable des actifs et des passifs financiers doivent être comptabilisés à titre de redressement du solde d'ouverture des actifs nets non affectés. L'application de cette nouvelle convention comptable n'a eu aucune incidence sur la situation financière, les résultats et les flux de trésorerie de la société.

3 Nouvelles normes comptables

Modifications comptables adoptées

Le 1^{er} décembre 2006, l'Institut Canadien des Comptables Agréés « ICCA » a publié une nouvelle norme comptable : le chapitre 1535 intitulé « Informations à fournir concernant le capital ».

Capital

Le chapitre 1535 s'applique aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2007 et détaille les informations à fournir relativement :

- aux objectifs, politiques et procédures de gestion du capital;
- à certaines données quantitatives sur les éléments inclus dans la gestion du capital;
- à la conformité aux exigences réglementaires relatives au capital et les conséquences de non-conformité à ces exigences.

Cette nouvelle norme n'a eu aucune incidence sur les résultats et la situation financière de la société. La société n'est pas assujettie à une autorité réglementaire et n'a pas de ratios spécifiques à respecter.

Stocks

Le chapitre 3031 « Stocks » remplace le chapitre 3030 portant le même libellé. Ce chapitre établit le traitement comptable des stocks. Il donne des commentaires sur la détermination du coût et sa comptabilisation ultérieure en charges, y compris toute dépréciation jusqu'à la valeur nette de réalisation. Il donne également des commentaires sur les méthodes de détermination du coût qui sont utilisées pour imputer les coûts aux stocks.

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

Présentation

Le chapitre 1400 « Normes générales de présentation des états financiers » a été modifié pour y inclure les critères permettant de déterminer et de présenter la capacité d'une entité à poursuivre son exploitation.

La société a appliqué ces changements prospectivement. L'application de ces normes n'a eu aucune incidence sur les résultats financiers de la société.

Prises de position comptables au Canada publiées mais non encore adoptées

En février 2008, l'ICCA a publié le chapitre 3064 « Écarts d'acquisition et actifs incorporels », qui remplace le chapitre 3062 « Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels » et le chapitre 3450 « Frais de recherche et de développement ». Divers changements ont été apportés à d'autres chapitres du Manuel de l'ICCA aux fins d'uniformité. Ces nouveaux chapitres s'appliqueront aux états financiers relatifs aux exercices ouverts à compter du 1^{er} octobre 2008. Par conséquent, la société appliquera ces nouvelles normes à son exercice commençant le 1^{er} avril 2009. Le chapitre 3064 définit les normes que doivent adopter les entreprises pour constater, évaluer et présenter les écarts d'acquisition suite à leur constatation initiale ainsi que les actifs incorporels, et pour fournir l'information requise à cet égard. Les normes visant les écarts d'acquisition sont les mêmes que celles décrites à l'ancien chapitre 3062.

En septembre 2008, plusieurs modifications ont été apportées aux normes applicables aux organismes sans but lucratif dans le Manuel de l'ICCA. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} juillet 2009. Ces modifications significatives pour la société visent les normes suivantes :

a) Instruments financiers

Le Conseil des normes comptables a décidé que les organismes sans but lucratif pourront choisir de reporter d'un an l'adoption des nouveaux chapitres qui s'appliquent aux états financiers des exercices ouverts à compter du 1^{er} août 2008, soit le chapitre 3862 « Instruments financiers – informations à fournir » et le chapitre 3863 « Instruments financiers – présentation ». Ces chapitres remplaceront le chapitre 3861 « Instruments financiers – informations à fournir et présentation ». Le chapitre 3863 reprend presque intégralement les normes de présentation contenues dans le chapitre 3861. Quant au chapitre 3862, il précise les informations à fournir pour évaluer l'importance des instruments financiers à l'égard de la situation financière et de la performance financière de la société; et la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels la société est exposée ainsi que la façon dont celle-ci gère ces risques. Ces nouvelles normes visent les informations à fournir et la présentation et par conséquent, elles n'auront aucune incidence sur les états financiers de la société pour l'exercice se terminant le 30 juin 2010.

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

b) Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif, chapitre 4400

Ce chapitre a été modifié afin :

- d'éliminer l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets et plutôt de laisser aux organismes sans but lucratif la possibilité de présenter ce montant comme une catégorie d'actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne;
- de préciser que le montant des produits et des charges à comptabiliser et à présenter est le montant brut lorsque l'organisme sans but lucratif agit pour son propre compte dans l'opération en cause.

c) Ventilation des charges des organismes sans but lucratif – informations à fournir, chapitre 4470

Ce nouveau chapitre établit des normes sur les informations à fournir par les organismes sans but lucratif qui choisissent de classer leurs charges par fonction et qui ventilent les charges entre les différentes fonctions auxquelles elles se rattachent. Les principales caractéristiques du nouveau chapitre sont les suivantes :

- l'obligation, pour une entité qui impute ses frais d'appel à la générosité publique et ses charges de fonctionnement général à d'autres fonctions, d'indiquer les méthodes comptables adoptées aux fins de la ventilation des charges entre les fonctions, la nature des charges ainsi ventilées ainsi que la clé de répartition qui a été utilisée;
- l'obligation pour l'entité d'indiquer les montants ventilés à partir des frais d'appel à la générosité publique et des charges de fonctionnement général, respectivement, ainsi que les montants et les fonctions auxquels ils ont été imputés.

La société évalue présentement les incidences de ces nouvelles normes sur ses états financiers.

4 Comptes débiteurs

	2009	2008
	\$	\$
Comptes clients		
MAPAQ	42 028	778
Autres	57 048	121 033
	<hr/>	<hr/>
	99 076	121 811
Intérêts à recevoir	43 652	2 177
Taxes à la consommation et autres	32 841	17 351
	<hr/>	<hr/>
	175 569	141 339
	<hr/>	<hr/>

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

5 Immobilisations corporelles

	2009			2008
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$	Montant net \$
Équipements informatiques	176 799	145 458	31 341	53 582
Équipements de bureau	22 335	20 210	2 125	6 535
	199 134	165 668	33 466	60 117

6 Actifs incorporels

	2009			2008
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Montant net \$	Montant net \$
Licences*	64 126	-	64 126	-
Logiciels*	26 270	-	26 270	-
	90 396	-	90 396	-

* Au 30 juin 2009, les licences et logiciels n'étaient pas amortis puisqu'ils n'étaient pas mis en service.

7 Facilité de crédit

La société dispose d'une facilité de crédit autorisée d'un montant de 150 000 \$ portant intérêt au taux préférentiel plus 0,75 % et renouvelable annuellement. Au 30 juin 2009, la facilité de crédit était inutilisée.

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

8 Apports reportés

	2009 \$	2008 \$
Publications	91 296	131 203
Mandats spécifiques	23 860	90 664
Colloques	4 600	21 139
Subventions de fonctionnement et enveloppe technologique	1 383 880	1 515 001
Autres revenus	13 997	-
	<hr/> 1 517 633	<hr/> 1 758 007

9 Aide gouvernementale

Une convention de subventions couvrant la période du 1^{er} avril 2008 au 31 mars 2013 a été signée entre le MAPAQ et le CRAAQ au cours de l'exercice 2008.

L'aide financière se détaille comme suit pour chacune des périodes suivantes :

	\$
1 ^{er} avril 2008 au 31 mars 2009	1 120 000
1 ^{er} avril 2009 au 31 mars 2010	1 120 000
1 ^{er} avril 2010 au 31 mars 2011	1 120 000
1 ^{er} avril 2011 au 31 mars 2012	1 120 000
1 ^{er} avril 2012 au 31 mars 2013	1 120 000

La société a également reçu un montant forfaitaire de 1 050 000 \$ à la signature de cette convention, dont les sommes seront principalement dédiées aux projets technologiques et gérées par un comité de priorisation de projets.

La société reçoit d'autres subventions pour ses publications, ses mandats spécifiques et ses colloques. Ces subventions sont incluses dans les postes de produits correspondants.

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

10 Flux de trésorerie

Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	2009	2008
	\$	\$
Comptes débiteurs	(34 320)	119 319
Stocks de publications	(2 404)	(43 132)
Charges payés d'avance	(7 830)	-
Frais reportés	(45 837)	100 599
Comptes créditeurs et charges	(65 747)	60 963
Apports reportés	(240 374)	687 856
	<hr/>	<hr/>
	(396 512)	925 605

11 Engagements

Bail à long terme

La société est locataire d'espaces à bureaux en vertu d'un bail venant à échéance le 31 mai 2021, résiliable à compter du 1^{er} juin 2012 moyennant une pénalité équivalant à six mois de loyer. Les loyers minimums futurs totalisent 808 426 \$ en considérant que la société honorera son bail jusqu'à échéance en 2021 et comprenant les versements suivants pour les cinq prochains exercices :

	\$
2010	56 468
2011	56 468
2012	57 095
2013	63 997
2014	63 997

De plus, la société s'est engagée à payer sa quote-part de certaines charges d'exploitation du locateur. Ces charges comprennent les taxes municipales et scolaires et différents frais d'exploitation. Elle s'élèveront à environ 82 900 \$ par année.

La charge annuelle relative au loyer totalise environ 139 400 \$.

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

12 Instruments financiers

Juste valeur

La juste valeur de la trésorerie, des placements temporaires, des comptes débiteurs, du dépôt à terme et des comptes créditeurs et charges se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Le risque de crédit affecte la trésorerie et les placements temporaires de la société. Ce risque est toutefois réduit du fait que la société a mis en place une politique de placement qui est suivie par la direction. Les objectifs découlant de cette politique sont centrés sur le rendement souhaité et le maintien du capital investi. Au 30 juin 2009, la trésorerie, les placements temporaires et le dépôt à terme de la société étaient détenus auprès d'institutions financières canadiennes importantes.

Le risque de crédit affecte également les comptes débiteurs. En vue de réduire le risque, la société effectue des évaluations de solvabilité de ses clients et procède à un examen régulier de leur limite de crédit. La société comptabilise une provision adéquate afin de couvrir tout risque identifié.

Le risque de crédit maximum auquel est exposée la société correspond à la valeur comptable de la trésorerie, des placements temporaires, du dépôt à terme et des comptes débiteurs au 30 juin 2009. Pour l'exercice terminé le 30 juin 2009, les revenus du MAPAQ représentaient 46,8 % des produits totaux de la société (29 % en 2008).

Au cours des exercices précédents, la société n'a pas été affectée par des pertes importantes liées au risque de crédit.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

Au 30 juin 2009, la société anticipe être en mesure de rencontrer ses obligations liées au paiement de ses comptes créditeurs, dont l'échéance est inférieure à un an, à même l'utilisation de la trésorerie et des placements temporaires.

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

Notes afférentes aux états financiers

30 juin 2009

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt correspond au risque de la juste valeur ou des flux de trésorerie qui porte intérêt à taux fixe. Pour la société, le risque de taux d'intérêt s'applique à ses placements qui portent intérêt à taux fixe. En conséquence, les placements pourraient être exposés au risque de juste valeur dans l'optique où le taux d'intérêt varierait sur le marché. Une variation à la hausse ou à la baisse de 0,5 % du taux d'intérêt observé sur le marché aurait une incidence négligeable sur la valeur des placements en raison de leur échéance d'environ un an.

13 Chiffres correspondants

Certains postes de l'exercice précédent ont fait l'objet d'un nouveau classement afin qu'ils soient conformes à la présentation de l'exercice courant. Les états financiers de l'exercice précédent ont été vérifiés par un autre cabinet d'experts-comptables.

Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec (CRAAQ)

Annexe – Frais de fonctionnement

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2009

	2009 \$	2008 \$
Frais de fonctionnement (non affectés aux projets)		
Salaires et avantages sociaux	842 636	684 168
Loyers (Québec et Montréal)	137 919	128 829
Fournitures et dépenses de bureau	51 782	43 080
Honoraires professionnels	95 988	67 154
Publicité et promotions	5 862	31 183
Assurances	16 750	15 983
Déplacements et représentation	26 029	15 285
Télécommunications	16 364	13 657
Sous-traitance	7 513	10 860
Formation	18 355	9 359
Perte à la disposition d'immobilisations corporelles	-	61
Amortissement des immobilisations corporelles	29 591	26 344
Créances irrécouvrables	90	-
	<hr/>	<hr/>
	1 248 879	1 045 963
Frais de fonctionnement affectés aux projets	(308 877)	(448 362)
	<hr/>	<hr/>
	940 002	597 601
	<hr/>	<hr/>

